Quarantième Année — N° 69. Samedi 5 Septembre 1925 Bureaux: rue de la Serre, 58

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE
· SUISSE ·

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTROLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale » 26.— » 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS
Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal
ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES
suisses 30 ct., offres et demandes de places 20 ct. la ligne, étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

Industrie et tarifs douaniers

Les discussions au sujet du projet de loi sur le tarif douanier général sont entrées actuellement dans une phase nouvelle. L'on a pu s'en rendre compte nettement, pour peu qu'on se soit intéressé aux délibérations de la commission du Conseil national, qui a siégé la semaine dernière à Kandersteg. En effet, cette dernière a adopté à l'unanimité moins une voix, — par conséquent, à la majorité des voix socialistes également, — le postulat Baumberger invitant le Conseil fédéral à examiner la question de mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour protéger notre production nationale et notre industrie d'exportation, étant donné les dispositions prises à l'étranger en matière de douane et qui sont de nature à porter préjudice à notre économie nationale.

En parlant de « phase nouvelle », nous ne voulons pas dire qu'un changement de principe soit intervenu, du côté des intéressés ou au sein des partis politiques. Ce sont les barrières douanières élevées un peu partout à l'étranger qui nous obligent à envisager, de notre côté, certaines mesures de représailles pour défendre les intérêts de notre travail national. On sait déjà que l'Angleterre a réintroduit les droits de douane Mac Kenna, dont les répercussions, pour n'être pas connues encore, n'en seront pas moins sensibles sur notre industrie horlogère et notre industrie des soieries. D'autres pays ont pris des mesures semblables qui, si elles apparaissent à première vue moins importantes, n'en constituent pas moins des entraves sérieuses à notre exportation. Bornons-nous à citer la Tchécoslovaquie, le tarif polonais et ses taux exorbitants, complétés par un régime d'interdictions d'importation, la Grèce et la Yougoslavie. Le Danemark et la Belgique ont également augmenté les taux de leurs tarifs, et l'Italie a réintroduit les droits sur les céréales et la farine. Nous ne parlons que pour mémoire de la barrière douanière élevée par les Etats-Unis et à laquelle on a fini par s'habituer peu à peu. Pour compléter la série enfin, le nouveau tarif douanier allemand, qui vient d'être publié, prévoit des taux pour ainsi dire prohibitifs pour certaines branches de notre exportation. Et la comparaison avec les taux actuels est d'autant plus frappante que ces derniers étaient déjà respectables. Ce tarif, qui doit entrer en vigueur le 1er octobre prochain, — le 1er septembre déjà, pour ce qui concerne le bétail bovin, les moutons et les porcs, — constitue une innovation en matière de politique douanière en ce sens que, contrairement au tarif général douanier précédent, il n'est pas destiné à être un instrument de négociations, mais bien un tarif d'usage; par conséquent, bien qu'il ne soit pas dirigé contre nous, il nous touche néanmoins de façon tout-à-fait directe. Ainsi donc l'Allemagne bénéficie de nos taux relativement bas et ferme pour ainsi dire sa frontière à notre exportation. Les postes les plus importants de nos industries d'exportation sont le lait condensé, lee fromage et le bétail d'élevage, puis les produits de notre industrie textile et de notre industrie des machines; or, c'est là précisément que certains taux exercerent une action prohibitive. Les taux prévus pour les montres, le ciment de Portland, les médicaments etc., porteront également un préjudice très grave à nos industries. En dehors de son but protectionniste, la politique douanière de l'Allemagne est dirigée avant tout contre la France; il va sans dire que cette dernière, de son côté, luttera avec les mêmes armes, et nous en subirons également les conséquences. En effet, il existe déja un projet de revision partielle du tarif douanier français qui ne nous promet rien de bon pour notre industrie horlogère, nos machines, etc.

Telle est, brièvement résumée, la situation actuelle en matière de politique douanière. Et c'est en fonction de cette dernière que, de notre côté, nous devrons prendre les mesures qui s'imposent. Comme les tarifs étrangers dont nous parlions ne sont pas dirigés contre nous, mais sont plutôt des instruments de négociations, des armes en matière de politique douanière, il n'est pas question pour nous d'envisager des mesures de rétorsion en ce qui concerne les droits de douane et de mettre en vigueur un tarif de combat, comme on le fait dans un but défensif, lorsqu'un Etat prévoit pour un autre Etat des conditions spécialement défavorables. Ce qu'il faut faire, c'est se servir des mêmes armes que les autres pays, — en d'autres termes promulguer, avant le tarif général définitif, un tarif de défense, qui créera pour nous la possibilité de négocier avec succès en vue de la conclusion de traités de commerce avec l'étranger. Car il est impossible d'obtenir quoi que ce soit sur la base de notre tarif d'usage actuel, le seul dont nous disposons et qui accorde à l'étranger toutes les facilités possibles. En effet, qui aurait intérêt à négocier avec nous? Pour ne citer que cet exemple, l'Allemagne n'aura aucun avantage à entrer en pourparlers avec nous, aussi longtemps que nos portes seront pour ainsi dire ouvertes. L'intérêt de notre pays exige que nous élaborions dans le plus bref délai un tarif qui soit vraiment un instrument de négociations et qui nous permettra de faire des brèches dans la muraille douanière élevée par l'étranger, c'est là un point d'une importance capitale pour nos industries d'exportation, notre agriculture aussi. Au surplus, dans les milieux horlogers on s'occupe déjà de la question de la conclusion éventuelle d'un traité de commerce avec l'Allemagne. Et le postulat de la commission du Conseil national montre le chemin à suivre en l'occurence, — ce qui ne signifie nullement qu'on négligera pour autant le problème du coût de la vie et du coût de production.

P. S. M.

Records chronométriques

L'emploi du terme « record », en chronométrie, ayant fait déjà l'objet d'une discussion étendue dans la « Fédération Horlogère Suisse », nous pensons intéresser nos lecteurs en donnant l'appréciation d'un journal anglais sur cette question. Le « The Watchmaker Jeweller, Silversmith and Optician », écrit ce ce qui suit:

La valeur et l'importance des records et l'emploi du terme *record* à propos des résultats d'observatoire ont récemment été, en Suisse, l'objet d'une discussion à la Société de chronométrie et dans les journaux. Que cela ait pu se produire, voilà qui dépasse notre compréhension. Le dictionnaire en effet nous apprend que le mot « record » signifie enregistrer: un mémorial authentique ou un compte-rendu, une attestation, imprimé profondément dans la pensée. Son origine est significative: il vient du latin *re* et *cor* le cœur. Ainsi, comment appliquons-nous le mot à l'usage journalier dans les actes de compétition et de démonstration? Généralement, nous employons ce mot à propos des sports; examinons à ce point de vue la signification d'un record. En termes de courses, nous disons qu'un coureur, le conducteur d'ùne voiture, d'un moteur, d'un avion, a battu ou a brisé (broken) tous les records quand il a couvert une plus grande distance dans un temps déterminé que n'importe quel autre de sa catégorie, ou qu'il a réduit le temps pendant lequel une distance déterminée a été parcouru antérieurement. Comme second emploi et signification de ce vocable, c'est l'enregistrement: une autorité reconnue établit un *record* d'un important événement, et l'atteste en le publiant dans un rapport. Examinant l'emploi du mot dans ce sens, nous constatons que les autorités responsables de la publication du rapport du National Physical Laboratory de Teddington, les observatoires de Besançon et de Genève emploient couramment ce terme. Nous y trouvons des références à de *précédents records* et aux *records* obtenus par des montres qui ont atteint un nombre de points plus élevé que dans les épreuves précédentes. On suppose naturellement que les autorités enregistrent les records de toutes les montres qui ont atteint des résultats élevés dans les épreuves, et que toute autre montre d'un réglage de qualité supérieure constitue pour elle un autre record. Et maintenant, *record* est un bon mot anglais qui se place au premier rang dans le vocabulaire des termes sportifs et aussi dans les professions où les épreuves de vitesse et de sûreté sont essentielles: il est reconnu et apprécié partout où l'anglais est parlé ou compris: le *record* est réellement devenu un terme international.

La société suisse de chronométrie n'a peut-être pas discuté d'une façon assez approfondie la question, qui ne figurait pas à l'ordre du jour et qui a été discutée en fin de séance. La suppression de l'emploi de ce mot au sujet des épreuves des chronomètres, votée par elle, ne peut être définitive et nous ne pouvons croire que cette jeune société maintienne, après nouvelle étude, un tel vote.

Nous, Anglais, sommes toujours heureux de décerner la palme au vainqueur, quelle que soit sa nationalité, et nous demeurons toujours prêts à proclamer ses mérites, aussi n'avons-nous pas hésité à signaler le fait que l'Observatoire de Greenwich a mis les deux montres de M. Paul Ditisheim, ayant obtenu *LE RECORD des meilleurs résultats à l'Observatoire de Kew*, sous les yeux de S. M. le roi Georges V, lors de sa récente et mémorable visite à l'observatoire.

Nous ne serons certainement jamais d'accord à abandonner un terme significatif, ayant pour but de marquer des qualités non encore dépassées, soit dans le sport, soit dans le domaine de la science.

Quelques considérations sur la situation de l'industrie suisse

Le « Bulletin d'Août de la *Banque Cantonale Neuchâteloise* », donne les renseignements suivants sur la situation de l'industrie suisse en général:

A l'heure actuelle, la plupart des industries suisses traversent une période difficile qui menace de se prolonger longtemps encore si la situation économique mondiale ne s'améliore pas dans un avenir rapproché. Il semblait, au lendemain de la conclusion de la paix en Europe, que l'activité industrielle allait prendre dans notre pays, comme partout ailleurs, un brillant essor, et si dans quelques branches on a pu enregistrer un

réveil sérieux, on doit constater aujourd'hui que cet heureux état de choses ne s'est pas maintenu. Dans le monde des affaires, on ne considère pas sans une certaine appréhension la situation instable de l'industrie et du commerce et les perspectives peu favorables de l'avenir.

Quelles sont les causes de cette situation? Elles sont multiples, mais découlent presque toutes du désarroi général causé par la guerre. Les usines des ci-devant pays belligérants ont agrandi leurs installations, perfectionné leur outillage, de telle sorte qu'il y a surproduction dans le monde entier, du fait de la fermeture de grands marchés tels que la Russie, tandis qu'en Orient, en Chine, et au Japon, on constate un réveil politique de nature à inquiéter l'Europe. La crise monétaire qui sévit dans la plupart des pays qui ont pris part au conflit mondial, chez nous en Suisse le renchérissement de la vie et par conséquent de la main-d'œuvre qui nous met en infériorité manifeste vis-à-vis de l'étranger, la diminution considérable de la capacité d'achat des pays autrefois les meilleurs débouchés pour nos produits, tout cela entrave l'essor économique.

A ces causes vient s'ajouter la politique protectionniste des puissantes nations industrielles. En présence de l'insuccès de leurs efforts pour reconquérir les marchés étrangers perdus pendant la période troublée de la guerre et de l'après-guerre, ces nations se retranchent derrière des barrières douanières, cherchant sur le marché intérieur une compensation aux pertes subies. L'on a adapté les méthodes de fabrication et les procédés commerciaux à la situation nouvellement créée, mais devant l'impossibilité de réaliser pour le moment l'idéal de l'assainissement économique, il a fallu avoir recours à des mesures restrictives ayant pour but de favoriser la production indigène par l'exclusion des produits étrangers et l'élimination de la concurrence. Nulle part ne s'est manifesté ces derniers temps avec autant de force qu'en Angleterre ce mouvement protectionniste dont nos industries suisses, l'horlogerie, les soieries et les broderies en particulier, ont à subir le contrecoup. Les paiements en nature à effectuer par l'Allemagne conformément au plan Dawes ont amené une surabondance de marchandises sur les grands marchés et il en est résulté pour le commerce anglais une sérieuse concurrence, à laquelle l'Angleterre, jadis la citadelle du libre échange, a cherché à remédier par ce protectionnisme à outrance dont nous venons de parler. Ce pays pratique maintenant dans le domaine économique le principe qui dominait autrefois sa politique, celui du « splendide isolement ». Dès le 1er juillet de cette année, elle applique de nouveau les droits Mac Kenna (33 1/3 %) à un grand nombre de rubriques, droits qui atteignent plus particulièrement trois de nos principales industries nationales.

En France aussi, le mouvement protectionniste s'accentue et de son côté le Reichstag allemand vient de voter un projet de loi douanière, dont le but est évidemment la protection du travail national.

La Suisse industrielle qui ne peut respirer à pleins poumons que dans la pure atmosphère du libre échange international et de la confiance générale, se trouve exposée à de sérieux risques; au milieu d'un monde armé jusqu'aux dents de droits prohibitifs, il lui est très difficile de lutter pour ne pas être entraînée dans une nouvelle crise. Dans bien des milieux on trouve regrettable que notre pays soit aussi entré dans cette voie, en pratiquant depuis longtemps déjà une politique nettement protectionniste, et l'on estime qu'il est temps d'en finir avec ce régime qui nous est grandement préjudiciable.

L'assainissement qui s'était poursuivi au cours de l'année 1924 et même pendant les premiers mois de 1925, se trouve donc aujourd'hui arrêté et dans certains domaines il se manifeste déjà un recul qui ne manque pas de préoccuper sérieusement le monde des affaires, les économistes et tous ceux qui s'intéressent au développement normal de notre activité nationale. On cherche des remèdes à cet état de choses inquiétant et l'on s'efforce de retenir au pays les industries qui, les unes après les autres, s'apprêtent à émigrer à l'étranger.

Si, en jetant un regard en arrière, nous examinons les statistiques, nous constatons que pendant le premier semestre de cette année, les industries d'exportation ont été très actives, mais cette prospérité n'est qu'apparente. Le chiffre réjouissant d'exportation tient à des causes occasionnelles dont la principale a été le désir de livrer à l'Angleterre, avant l'entrée en vigueur des droits Mac Kenna. C'est ce qui explique que vers la fin du semestre le travail ait pris une allure intensive, notamment dans l'industrie horlogère; malheureusement, cette belle envolée n'a été que toute passagère et certaines branches sont retombées dans le marasme aussitôt après disparition de ce stimulant artificiel.

D'une manière générale, l'intensification momentanée d'activité à la fin du premier semestre aura sa répercussion dans le second par un sensible ralentissement du travail industriel.

L'horlogerie se présente avec une augmentation de 45 millions de francs, dont une partie représente toutefois l'exportation forcée à laquelle nous venons de faire allusion, de telle sorte que si le premier semestre se termine par des résultats favorables, on ne peut pas compter qu'il en sera de même pour cette seconde moitié de l'année, car l'Angleterre étant maintenant saturée de nos montres suisses, les mois prochains accuseront sans doute une forte diminution.

L'industrie de la broderie et des dentelles qui a visiblement souffert de la crise, donne un chiffre d'exportation de 15 millions de francs inférieur à celui de la période correspondante de 1924. Il y a aussi une diminution de 16 millions de francs sur les cotonnades de tous genres et de 3 ½ millions sur les lainages.

Sous la pression de la concurrence et en présence de l'impossibilité d'abaisser les prix de fabrication, de trop nombreux chefs de maisons ont dû accepter des commandes ne laissant qu'une marge dérisoire, ou même aucun bénéfice. Le « boom » anglais de ces derniers temps aura d'autre part procuré quelque compensation aux fabricants favorisés.

En résumé, la situation de certaines branches de l'industrie suisse est plutôt sombre; celle-ci se trouve à un tournant et son avenir dépend en grande partie des évolutions de la politique douanière des nations avec lesquelles nous entretenons des relations commerciales.

Pour lutter avec succès et nous libérer des liens qui entravent notre expansion rationnelle, nous devons nous efforcer de triompher sur les marchés en offrant des produits de bonne qualité à des prix pouvant soutenir avantageusement la concurrence.

Si, d'une manière générale, notre industrie nationale a conquis une réputation méritée de sérieux et de bienfacture qui s'est répandue dans le monde entier, elle doit par contre faire de réels efforts pour arriver à produire à des prix lui permettant de lutter contre ses concurrents.

Un des plus grands obstacles à cette réduction de nos prix réside incontestablement dans la cherté de la vie, en Suisse, contre laquelle s'est dessiné un mouvement qui va sans cesse en s'accentuant. On ne saurait jamais assez appuyer les efforts qui sont faits auprès des pouvoirs publics pour arriver à une sensible diminution du coût de la vie, lequel est malheureusement beaucoup plus élevé chez nous que dans les pays qui nous environnent.

Informations

Avis.

Les personnes qui recevraient des demandes de

E. A. RQETCVUEKK — ACVGDK,

feront bien de s'adresser à nous avant de répondre.

— Les créanciers de la maison

Hugo Pincus, à *Hanovre,*

sont invités à s'annoncer à notre Bureau et à nous envoyer le relevé de leur compte en double.

L'Information Horlogère Suisse

La Chaux-de-Fonds. Rue Léopold-Robert 32.

Douanes

Italie. — Droits (Agio).

Du 31 août au 6 septembre courant, l'agio pour le payement des droits de douane est de *421* % (semaine précédente 432 %).

Norvège. — Agio.

La surtaxe douanière sur les importations a été réduite de 60 à 50 %.

Commerce extérieur

Allemagne.

La balance passive de juin dernier, qui se montait à 384,1 millions de Mark a passé, en juillet, à 433.430.000 Mark, les importations ayant produit 1.179.950.000 et les exportations 746.520.000 Mark.

Canada.

Le Canada oppose, en juillet 1925, aux 81 millions de dollars d'importations une somme de 101 millions aux exportations, contre 72,6 et 87 millions en juillet 1924, soit respectivement une balance favorable de 20 et 14,4 millions pour le mois considérée.

Pour les premiers quatre mois de l'année fiscale, la balance est de 59 millions de dollars en faveur des exportations.

Danemark.

Par comparaison aux chiffres de 1924, ceux de l'année courante indiquent une meilleure position aux exportations. Selon les récentes statistiques danoises, le commerce extérieur danois se présente comme suit: (en millions de couronnes).

	Importat.	Exportat.	Excédent
Juin 1925	190	178	12
Juin 1924	200	149	51
Janv.-Juin 1925	1112	1041	71
Janv.-Juin 1924	1150	1002	148

La balance, quoique encore passive, s'améliore de mois en mois, depuis janvier dernier.

Esthonie.

Tandis qu'en juin 1924, les importations s'élevaient à 642.132.000 M. Esth. et les exportations à 479 millions 286.000, donnant une balance déficitaire de 162.846.000 M. Esth., les chiffres de juin 1925 sont de beaucoup supérieurs et sont, respectivement, de 880.318,000 M. Esth., 783.880.000 et 96.438.000.

Hollande.

Le commerce hollandais pour les six premiers mois des trois dernières années indique les chiffres suivants, non compris l'or et l'argent: (en mille florins)

	Importations	Exportations	Différence
1925.....	1.186.750	841.768	— 344.995
1924.....	1.146.440	756.626	— 389.814
1923.....	989.978	592.061	— 397.917

On voit par ces données que les exportations sont en progression constante, tandis que les importations restent plutôt stationnaires.

Japon.

En juillet dernier, les exportations ont atteint 210,9 millions de yens, contre une importation de 169,0 millions, soit une balance favorable de 41,9 millions, contre 181,6 aux exportations en juin 1925 et 201,7 millions aux importations, soit une balance défavorable de 20,1 millions de yens.

Suède.

Les chiffres comparatifs de 1925 et 1924, du commerce extérieur suédois, sont à peu près les mêmes aux exportations et aux importations, ce qui ressort du petit tableau suivant: (en mille couronnes)

	Juillet 1925	Juin 1925	Janv.-Juill. 1925	Janv.-Juill. 1924
Importations	116.722	102.700	792.810	786.770
Exportations	133.942	130.100	768.270	632.270

La balance commerciale redevient peu à peu meilleure ces derniers mois.

Chronique économique

Suisse. — Monopole du blé.

Le Département de l'Economie publique communique:

La Commission du Conseil national, chargée de discuter le projet de revision constitutionnelle concernant l'approvisionnement du pays en blé siégea du 24 au 26 août à Kandersteg, sous la présidence de M. Sträuli, Winterthour. M. le Conseiller fédéral Schulthess, M. le Dr. Käppeli, chef de la division de l'agriculture et Richner, chef de la Régie fédérale des blés, assistaient aux délibérations.

Le projet du Conseil fédéral de mai 1924 comportait un article unique autorisant la Confédération à prendre des mesures pour assurer sans monopole l'approvisionnement du pays, notamment en constituant des réserves et en encourageant la production. Le Conseil des Etats décida de soumettre au peuple trois articles en votation distincte, l'un contenant une disposition générale, le deuxième prévoyant une réglementation sans monopole et le troisième avec monopole. La commission fut saisie d'un amendement du Conseil fédéral au texte du Conseil des Etats, qui visait à une simplification et réduisait le nombre des articles à deux, l'un prévoyant une solution sans monopole, l'autre avec monopole. Le passage à la discussion des articles n'a pas été combattu. Sur la proposition de M. Nietlispach, la commission décida par 14 voix contre 7 d'éliminer les dispositions prévoyant la réglementation sans monopole et de présenter au peuple un article unique, dont le texte reproduit le premier article du Conseil des Etats et, avec quelques modifications, le troisième. Voici ce texte:

Article 23 bis. La Confédération prend des mesures pour assurer l'approvisionnement du pays en pain et encourager la culture des céréales dans le pays.

La loi peut attribuer à la Confédération le droit exclusif d'importer du blé panifiable et des produits de sa mouture, sauf à lui imposer l'observation des principes énoncés ci-après:

a) Le prix de vente du blé sera aussi bas que possible; il devra cependant permettre de couvrir le prix d'achat du blé étranger et du blé du pays; les intérêts du capital de roulement et les autres frais. Aucun bénéfice ne sera réalisé, sauf en vue de former un fonds de réserve destiné à stabiliser les prix.

b) Le prix d'achat du blé indigène sera fixé de façon à permettre la culture du blé dans le pays.

c) L'exécution de la tâche assignée par le présent article sera confiée à un organisme spécial, indépendant de l'Administration fédérale. Il sera créé à cet effet, si les participations nécessaires sont assurées, une société coopérative d'utilité publique, placée sous la surveillance de la Confédération, à laquelle des organisations économiques privées pourront participer avec la Confédération.

La loi réglera l'application de ces dispositions.

L'arrêté a été adopté au vote sur l'ensemble par 18 voix contre 3. La Commission a décidé de demander l'inscription de l'objet au programme de la session de septembre et elle a désigné comme rapporteurs MM. Sträuli et Fazan.

La décision prise par la commission du Conseil national provoquera de nombreux commentaires et sera particulièrement mal accueillie dans les milieux industriels, notamment dans l'industrie horlogère, où l'on est opposé à l'extension de la politique étatiste et à l'érection de nouveaux monopoles. Au sujet de la question de l'approvisionnement du pays en blé, il faut relever que le Conseil des Etats, lorsqu'il s'est occupé de cet objet — et cela conformément à la proposition de sa commission — s'est montré moins intransigeant en décidant de s'en remettre au peuple pour savoir si celui-ci voulait ou non un monopole des céréales en lui laissant libre choix entre trois articles. Ces trois articles viennent d'être réduits à deux par le Conseil fédéral qui les a soumis à la Commission du Conseil national et celle-ci s'est empressée de les « monopoliser » en un seul article prévoyant l'introduction du monopole du blé avec comme palliatif, la création d'un vaste organe de surveillance où les desiderata et récriminations pourraient se faire entendre!

Lors de la discussion du problème au Conseil des Etats, les adversaires et les partisans du monopole croyaient tirer avantage de cette répartition en trois articles donnant le choix à l'électeur au fond, cette discussion en a montré que la majorité des membres inclinaient à penser que l'on devait éviter l'introduction du monopole dans l'idée surtout que le peuple y est réfractaire. C'est alors que M. Isler formula sa proposition d'écarter en fait le monopole mais de donner à la Confédération la possibilité de l'introduire seulement dans le cas où les intérêts vitaux du pays entreraient en jeu et la *majorité du Conseil des Etats a approuvé cette façon de voir.*

A voir les choses de près, il est clair que le dernier projet du Conseil fédéral tendait à renforcer l'idée du monopole et c'est elle qui a prévalu au sein de la Commission du Conseil national. Comme toute la question viendra en septembre devant le Conseil national, des opinions claires et nettes se feront certainement entendre au sujet des derniers remaniements. Tout l'intérêt portera désormais sur la décision que prendra le Conseil national et sur les divergences éventuelles qui surgiraient avec l'autre Chambre dans le cas où le premier ratifierait sans ambage le vote récent de sa commission.

Quant à l'agriculture, aurait-elle beaucoup à gagner à lier le sort de l'approvisionnement du pays en blé et l'encouragement à la culture des céréales au sort réservé à un monopole impopulaire? C'est à peine à croire. Et notre population, experte en matière de monopole, consentira-t-elle à absorber de la farine fédérale? C'est ce qui reste encore à savoir.

Registre du commerce

Raisons sociales.
Enregistrements:

26/VIII/25. — *Henri Leuenberger* (de Huttwil), atelier de polissage de vis et acier, St-Imier.

26/VIII/25. — *Alfred Guinand* (des Brenets, Neuchâtel, domicilié à Pforzheim), fabrication et commerce d'horlogerie, Procuré: Léopold Erlanger, de Bâle. Bureaux: Rue Centrale 40, Bienne.

27/VIII/25. — *L. Ulysse Bourquin* (de Sonvilier), horlogerie, Sonvilier.

28/VIII/25. — *Ernest Antenen* (E.Henri A., d'Orpond, Bienne), atelier de dorages, Noyettes 4, St-Imier.

Modifications:

17/VIII/25. — « La Cloche S. A. », fabrique de boîtes métal et terminages de boîtes argent. Buttes. La liquidation de cette société a été décidée; liquidateur: Charles Lavau, de Buttes, sous la raison sociale *La Cloche S. A., Fabrique de boîtes métal et terminage de boîtes argent, en liquidation.*

26/VIII/25. — L'actif et le passif de la maison « Borer-Hemmi » sont repris par la Vve Margrith Borer, née Hemmi, de Grindel, (Soleure), sous la même raison sociale *Borer-Hemmi,* horlogerie, bijouterie, optique, Zoug.

27/VIII/25. — *Fabrique d'horlogerie de Saint-Blaise,* S. A. Est nommé comme nouvel adm.: Robert Schneider, de Seeberg, qui signera indiv. comme les adm. déjà inscrits.

Radiations:

24/VIII/25. — *Huguenin et Cie, ancienne maison J. Huguenin-Girard,* soc. n. coll., fabrique de pendants, anneaux et couronnes, La Chaux-de-Fonds.

24/VIII/25. — *Willy Lauener,* outils et fournitures d'horlogerie, fabrication et commerce d'huiles pour l'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

27/VIII/25. — *Orion Watch Co., Brandt et Hofmann,* soc. n. coll., fabrication d'horlogerie, Bienne.

28/VIII/25. — *Paul Cattin,* commerce d'horlogerie et bijouterie en gros et détail, Bâle.

29/VIII/25. — *O. Matthey,* fabrique de limes, Vaulion.

Faillites.
Clôture de faillite.

29/VIII/25. — *Lucien Girard,* fabricant d'aiguilles, Chambrelien.

Banque Nationale Suisse.

Situation au 31 Août 1925.

	Actif.		Changements depuis la dernière situation
Encaisse métallique:			
or . . .	510.532.465,25	Fr.	
argent .	88.589.555,—	599.122.020,25	— 12.306.983,95
Portefeuille		290.757.555,36	— 733.870,95
Avoir à vue sur l'étranger .		27.134.000,—	+ 4.379.400,—
Avances sur nantissements .		41.739.934,69	— 805.810,92
Titres		6.911.718,85	+ 244.606,30
Correspondants		21.351.295,03	+ 6.819 480,38
Autres actifs		17.629.738,41	— 9.964.505,82
		1.004.646.262,59	
	Passif.		
Fonds propres		31.940.858,48	—
Billets en circulation		819.055.875,—	+ 51.272.595,—
Virements et de dépôts . . .		134.472.012,86	— 52.260.685,17
Autres passifs		19.177.516,25	— 11.379.594,79
		1.004.646.262,59	

COTES

4 septembre 1925

Métaux précieux

Argent fin en grenailles	fr. 134,— le kilo
Or fin, pour monteurs de boîtes	» 3500,— »
» laminé, pour doreurs	» 3550,— »
Platine manufacturé	fr. 23.05 le gr.

Boîtes or et bijouterie, Cote No 3 en vigueur dès le 3 septembre 1925.

	Comptant		A terme	
Londres	2 sept.	3 sept.	2 sept.	3 sept.
Cuivre	61 13/16	62 1/16	62 13/16	63 3/16
Electrolytique	67 —	67 1/2	67 1/4	68 —
Etain	251 7/8	252 15/16	254 3/8	255 11/16
Plomb	38 3/8	37 1/2	36 1/2	35 7/8
Zinc	36 11/16	36 3/4	35 15/16	36 3/16
Paris	31 août	1 sept.	2 sept.	—
Platine	83.000	83.000	83.000	—
Or	14.700	14.800	14.800	—
Argent	540	540	540	--
Londres				
Or	84/11 1/2	84/10 1/2	84/10 1/2	—
Argent	32 7/8	32 7/8	32 7/8	—
New-York				
Argent	71 3/4	71 5/8	71 3/4	—

Change sur Paris . . . . . fr. 24.10

Escompte et change

			Parité en fr. suisses	Escompte %	Demande	Offre
Suisse				4 à 4 1/2		
France	100	Frs	100.—	6	24.10	24.40
Gr. Bretagne	1	Liv. st.	25.22	4 1/2	25.07	25.12
U. S. A.	1	Dollar	5.18	3 1/2	5.155	5.19
Canada	1	Dollar	5.18	—	5.155	5.1925
Belgique	100	Frs	100.—	5 1/2	22 95	23.25
Italie	100	Lires	100.—	7	20.40	20.70
Espagne	100	Pesetas	100.—	5	73.70	74 20
Portugal	100	Escudos	560.—	9	24.—	28.—
Hollande	100	Florins	208.32	4	208.20	208 60
Allemagne	100	Reichsmk	123.45	9	123.—	123.40
Autriche	100	Cour.	105.—	10	72.70*	73.20*
Hongrie	100	Cour.	105.—	9	72.60*	73.—*
Tchécoslov.	100	Cour.	105.—	7	15 30	15.37
Russie	100	Roubles	266.67	5 1/2	—	—
Suède	100	Cr. sk.	138.89	5	138.50	139.—
Norvège	100	Cr. sk.	138.89	6	105.25	106.25
Danemark	100	Cr. sk.	138.89	6	126.25	127.25
Bulgarie	100	Leva	100.—	10	3.70	3.75
Roumanie	100	Lei	100.—	6	2.55	2.60
Yougoslavie	100	Dinars	100.—	6	9 20	9.25
Grèce	100	Drachm.	100.—	10	7.40	7.90
Pologne	100	Zloty	123.46	12	90 50	92.—
Turquie	1	Liv. turq.	22.78	—	2.95	3.05
Finlande	100	Mks finl.	100.—	8	12.80	13.10
Argentine	100	Pesos	220.—	6 1/2	206.25	207.25
Brésil	100	Milreis	165.—	—	64.—	68 50
Indes	100	Roupies	168.—	4	186.—	190.—
Japon	100	Yens	258.—	7,3	205.—	211.—

*) par million

Cours du diamant brut

Cours moyens des Bourses pour grosses quantités au comptant.

Diamant boort	fr. 18,30 à fr. 18,90 le karat.
Eclats de diamant pur	» 18,10 » » 18,25 »
Poudre de bruteur	» 2,50 » » — »

(Communiqué par *Lucien Baszanger, Genève).*

Photogravure - Galvanoplastie
Reliure - Papeterie
Haefeli & Co, Chaux-de-Fonds
Léopold Robert 14 et 16

Contrôle fédéral des boîtes de montres d'or, d'argent et de platine

Poinçonnement du mois d'Août

Bureaux	Boîtes platine		Boîtes de montres or		Boîtes de montres argent		Totaux Août		Totaux Janv.-Août	
	1924	1925	1924	1925	1924	1925	1924	1925	1924	1925
1. Bienne	—	29	3.920	2.185	27.523	24.187	31.443	26.401	250.534	227.894
2. Chx-de-Fds	854	406	69.612	76.160	3.216	2.608	73.682	79.174	679.056	485.439
3. Delémont	—	—	432	240	7.927	6.228	8.359	6.468	105.089	52.305
4. Fleurier	—	—	578	27	6.183	6.724	6.761	6.751	99.917	55.658
5. Genève	442	349	10.793	8.974	22.498	33.653	33.733	42.976	294.746	254.242
6. Granges	—	—	1.688	1.739	25.477	26.595	27.165	28.334	258.143	202.602
7. Locle	7	2	5.949	8.200	9.374	11.178	15.330	19.380	130.328	132.177
8. Neuchâtel	—	—	366	52	6.657	4.428	7.023	4.480	69.598	32.501
9. Noirmont	—	—	2.131	1.951	4.552	17.422	6.683	19.373	132.035	129.407
10. Porrentruy	—	—	—	—	7.079	15.487	7.079	15.487	77.450	107.670
11. St-Imier	18	—	6.536	6.110	12.533	12.291	19.087	18.401	130.464	109.981
12. Schaffhouse	—	—	144	54	1.914	3.810	2.058	3.864	12.604	26.015
13. Tramelan	—	—	3.402	3.454	13.215	16.326	16.617	19.780	141.403	149.550
Total	1.321	786	105.551	109.146*	148.148	180.937	255.020	290.869	2.381.367	1.965.441
Différence +1925	—	—	—	3.595	—	32.789	—	35.849	—	—
» +1924	—	535	—	—	—	—	—	—	—	413.926

* Dont 15.193 **boîtes or bas à titres** contremarquées.

Installations de dépoussiérage
pour 3967
Lapidaires, Tours à polir, etc.
Innombrables références, 35 ans d'expériences
Ventilation S. A., Stäfa (Zurich)

- NON -

Le **Véritable plaqué or** n'est pas du métal doré par un procédé électro-galvanique ou autre.

Le **Véritable plaqué or** est celui obtenu par la soudure d'une plaque d'or sur une plaque de métal.

Le **Plaqué or soudé et laminé** est seul insurpassable pour la durée de résistance à l'usure.

NB. - A ce sujet les intéressés trouveront l'avis officiel des Chambres de commerce allemandes dans l'«Indicateur Davoine», années 1915 à 1925 (pour l'année 1925, voir page 19).

M. G. B. M.
Genève.
4366

A VENDRE

1 laminoir Bréguet, rouleaux 21 coches, 250 mm.
1 four à tremper ou à recuire, à gaz, moufle de 500 - 260 - 140 mm. avec récupérateur, 3 prises, marque Ludwig Harter.
1 tour banc à prisme, rompu, 150 mm. hauteur de pointes, avec renvoi et accessoires.
Le tout comme neuf et à prix très bas.
Toutes sortes de machines-outils.
Georges Girardin, mécanicien, Bienne
Téléphone 20.53. 4436

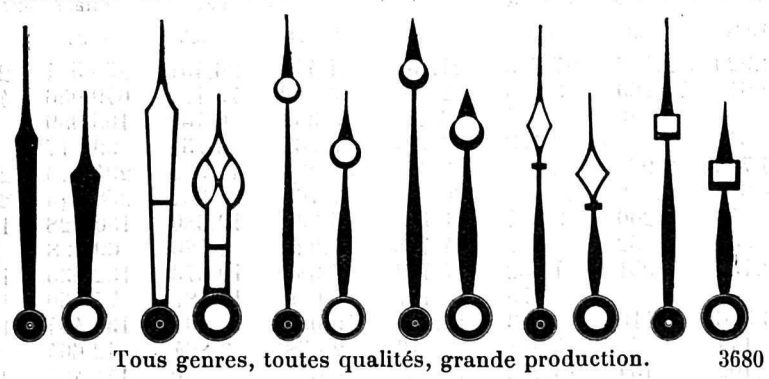
Tous genres, toutes qualités, grande production. 3680

Pinces de pendants toutes grandeurs
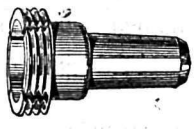
Usines JEAN FLURY
Genève-Carouge.

Demandes d'emplois

Sténo dactylo,
habile et expérimentée, bonnes connaissances de l'allemand et au courant des travaux de bureau, cherche place de suite ou à époque à convenir. 4445
Offres s. chiffre **P 22366 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.**

DIVERS

Vérifiages de pierres fines
Ne vous tourmentez pas pour ce travail, adressez-vous au spécialiste
A. Girard à **Erlach,**
qui fait vérifiages très soignés et vérif. 2 côtés. 2679

PITONS
tous genres 4430
Plaques turques
Fournitures diverses
GRANDJEAN FRÈRES
Le Locle

Divers

MOUVEMENTS
5 lig. ovale, A. Schild,
5 1/4 lig, ovale, Felsa,
5 1/4 lig. rect., A. Schild,
5 1/4 lig. rectang., Kurth,
6 lig. ovale, Kurth, 2874
5 1/2 lig. ovale, Essor,
8 3/4 lig. rond, Felsa,
6 3/4 lig , A. Schild,
sont livrés avantageusement et en qualité garantie par fabrique d'horlogerie **Mühlematter & Grimm,** Numa Droz 145, **Chaux-de-Fonds.**

Fabrique d'étuis
en tous genres. 2823
GEORGES STÉHLÉ
Numa Droz 75 Téléphone 1366
La Chaux-de-Fonds.

Bijouterie-Joaillerie
Fabrication 2029
et réparations
J. Guinand, Paix 3bis
La Chaux-de-Fonds.

Divers

DÉBOUCHÉS!
Adresses actuelles des grossistes d'horlogerie en Allemagne, Pays Scandinaves, Hollande, Espagne, Etats-Unis, Canada, Japon, Chine, etc., etc.
Henri Rychner, Zurich 4.

TAILLERIE
de pierres fines et demi-fines 3858
Calibrés : Saphirs, rubis, onyx, émeraudes, etc.
GRAVURE sur pierres fines.
L. HAHN
11, rue Cornavin
GENEVE.

Importante fabrique bien organisée entreprendrait des
taillages de pignons
en grandes séries et à très bas prix.
Adresser offres sous chiffre **P 6385 J** à **Publicitas St-Imier.** 4399

TORAN
Matière radio-active
éprouvée depuis 10 ans, d'une luminosité extraordinaire et stable. Durabilité minimale 8-10 ans. Article de confiance. 4201
Vente exclusive pour toute la Suisse:
Max Pohland, Garnissage Mapo, Soleure. Tél. 1083 Posage soigné,

LA ROMAINE
EMILE LEUTHOLD
Fabrique de cadrans métal et argent
78, rue Numa Droz LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 13.42
livre tous les genres à des prix sans concurrence. 2769
-:- Essayez, c'est continuer. -:-

SERTISSAGES
en tous genres et toutes grandeurs, depuis 4 1/4 lignes
Travail prompt et soigné. Prix modérés.
ALBERT STEINMANN, La Chaux-de-Fonds
Téléphone 14.59 2199 Léopold Robert 109, 2me étage

Les Huiles fines d'horlogerie „Cuypers"
sont les premières au point de vue de la qualité et les plus répandues dans l'horlogerie
Représentant général pour toute la Suisse:
Max Pohland, rue Dornach 93, **Soleure**
Téléphone No 1083. Télégrammes: Mapo, Soleure.
STOCK — Echantillons à la disposition des intéressés. 4402

EBAUCHES ET FINISSAGES

Fabrique d'Horlogerie de Sonceboz S. A.

Sonceboz (Jura bernois) — **Téléphone N° 1**

Dernière création 4 3/4''' rectangle

5 1/2 lig., 6 1/2 lig., 6 3/4 lig., 8 3/4 lig.,

9 3/4 lig., 10 1/2 lig. ancre. 3043

Interchangeabilité parfaite garantie.

BANQUE PERRET & Cie

9, rue Léopold Robert **LA CHAUX-DE-FONDS** **rue Léopold Robert, 9**

Ouverture de:

Comptes-courants et Comptes de Dépôts aux conditions du jour les plus favorables.

Escompte et Encaissement d'Effets sur tous pays.

Chèques et traites sur toutes places importantes.

Changes de Monnaies et Billets de banque étrangers.

Exécution d'ordres de bourses sur les places suisses et étrangères.

Encaissement de coupons.

Usine de Dégrossissage d'Or, d'Argent et de Platine

18, rue du Grenier, 18

Achat et Vente de Métaux précieux en Lingots, Barres, Monnaies, Déchets, etc.

Vente d'Or, Argent et Platine préparés à tous titres, qualités et dimensions pr monteurs de boîtes, bijoutiers, etc

Plaques argent pr cadrans.

Or fin pour doreurs.

Paillons or et argent. 385

Coffres-Forts.

M. Bolliger, constructeur,
La Chaux-de-Fonds
Hôtel-de-Ville 7 b 3194 Téléphone 20.08

Fabrique suisse de Ressorts de montres LE SOLEIL A. C.

en tous genres et pour tous pays 3047

7 Repos **LA CHAUX-DE-FONDS** Repos 7

Commission. **Exportation.**

Ressorts soignés. Spécialité: Ressorts renversés. Ressorts à développement concentrique pour chronomètres et montres de précision.

Ressorts avec brides et genres américains.

Uhrfedern. Watch springs. Molle di orologi. Mettes para relojes.

MARTEL WATCH CO. S. A.

LES PONTS-DE-MARTEL

Répétitions avec toutes complications. 3894
Chronographes-Compteurs, 17 et 19 lig.
Bracelets-Chronographes-Compteurs, 16 lig.
Remontoir simple 17 lig., plat et ultra plat.

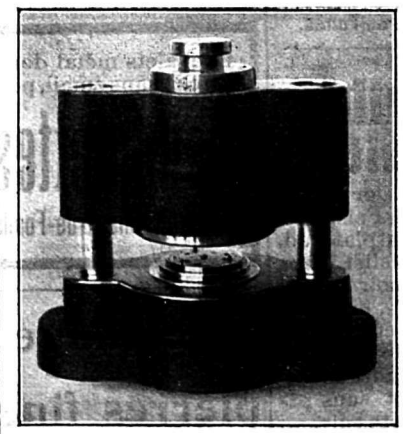

Etampes à rectifier les platines

FABRICANTS!

pour vos commandes de

BLOCS à COLONNES

et

ETAMPES

adressez-vous à la fabrique renommée 4289

Téléph. 34 ROBERT LANGEL, Courtelary

A TE MATHEY FILS

J. KLAUS FILS, successeur

Jaluse près LE LOCLE

Usine de laminage de Cuivre pour Cadrans

Aciers pour ressorts de montres

aiguilles et pièces diverses d'horlogerie

ACIERS trempés, bleuis, de toutes dimensions et pour tous pays

Laitons en bandes et en plaques. Nickel, Chrysocale, etc.

Usines à LA JALUSE (Le Locle). **LA ROCHE (Suisse).**

— Maison fondée en 1834 — 2044

MIKRON S. A.

Fabrique de Machines

BIENNE

Téléphone 8.18

Machines modernes

pour la fabrication de l'ébauche. 4051

Tours et fraiseuses d'outilleurs.

SPÉCIALEMENT pour L'HORLOGERIE et les Industries annexes

BREVETS D'INVENTION
DÉPÔTS DE MARQUES
DESSINS ET MODÈLES
OFFICE
W. KOELLIKER
BIENNE

93 RUE CENTRALE

TÉLÉPHONE 11.22

2220

FONTE — ESSAI — ACHAT

de Déchets et Résidus de toute nature contenant

OR - ARGENT - PLATINE 4070

CENDRES AURIFÈRES - LINGOTS

HOCHREUTINER & ROBERT S. A.

LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Télégr.: Hochreutiner. Serre 40 Téléphone 74

A. FRUTTIGER, LA CHAUX-DE-FONDS

Régionaux 11

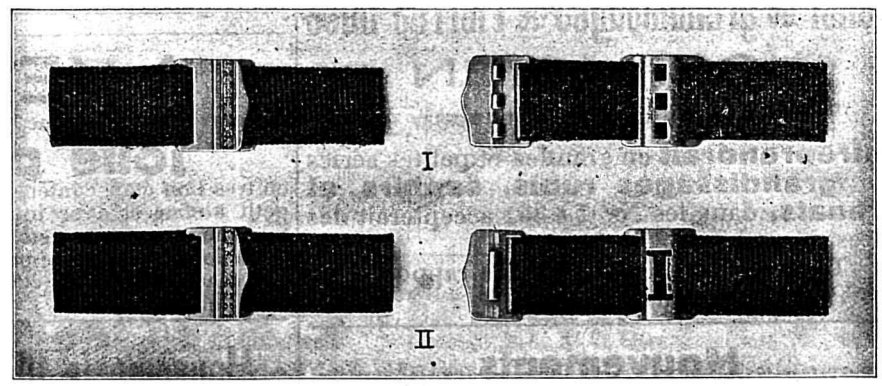

Fermoirs AF (modèles déposés) en toutes largeurs, plaqué or, argent, métal doré et argenté, etc.

Rubans moire et faille. Gros et détail. 3926

Grande production. Prix modérés.

DIVERS

MISE EN GARDE

Nous portons à la connaissance des fabricants de boîtes de montres et horlogerie, que nous venons d'obtenir sous N° 111404, le **brevet** pour la boîte illusion à cornes en toute matière. Nous poursuivrons selon la loi, tous fabricants qui imiteraient ce genre.

4365 **GERBER Frères, Delémont.**

ADOLPHE ADLER
3, RUE ADRIEN LACHENAL, 3
GENÈVE
Brillants et Roses
ACHATS TAILLERIES VENTES
Spécialités en tous genres de brillants pour la décoration des montres et de la bijouterie. 4143

DORAGES DE BOITES OR
COULEUR ET PLATINE
TRAVAUX ÉPARGNES
Ad. Stauffer
LA CHAUX-DE-FONDS
TÉLÉPHONE 6.44 42 RUE DU PARC
Successeur des Ateliers KOHLER-BARBEY & ROCHAT-COLIN

Equarrissoirs tous genres

à pivots, aux chaussées et charnières
sont livrés par la maison 2654
Matile & Roetlisberger
à **Besançon - St-Claude** (Doubs)

Montres boules

La maison **V. Bouille & Fils**, fabrique de boîtes argent et galonné
Les Bois (Jura bernois)
fait les boîtes boules en 8 1/4, 8 3/4 et 9 lignes, sur désir se charge de l'émaillage.
Se recommande pour tous genres de boîtes, depuis 6 1/2 lignes en argent et plaqué or
La maison livre la boîte prête à recevoir le mouvement. 4233

Serfissages - Pierres fines

On entreprendrait encore de fortes séries, petites et grandes pièces, ancre et cylindre.
Prix sans concurrence.
Adresser offres s. chiffre **P 9683 N** à **Publicitas St-Imier.** 4434

Atelier de grandissages de Pierres fines

JOS. MONIN
RECLÈRE (Jura bernois)
entreprendrait en grandes et petites séries des **grandissages rubis, saphirs et grenats,** dans les Nos 7 à 35 ; accepterait des odres de maisons sérieuses.
Travail garanti sous tous les rapports.
Prix avantageux. 4426

Mouvements

lépines, 16 et 19 lig., ancre, vue, qualité bon courant, 10 et 15 rubis.
On fournit boîtes, etc., pour terminages des montres, éventuellement les ébauches.
Faire offres sous chiffre **P 22336 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 4431

OFFRES D'EMPLOIS

Dans fabrique de la ville on **demande** pour entrer de suite

employé ou employée

ayant quelques notions de la rentrée et de la sortie des boîtes.
Adresser les offres avec références et prétentions aux
Fabriques Movado
4408 **La Chaux-de-Fonds.**

Employé supérieur

Fabrique d'horlogerie importante demande un employé de première force, possédant à fond les langues française, allemande et anglaise, ayant de l'initiative et des connaissances approfondies des marchés horlogers, capable d'assumer le poste de chef de bureau et d'entreprendre les voyages à l'étranger.
Faire offres avec curriculum vitae et copies de certificats sous chiffre **P 22339 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.** 4435

Commis de fabrication

est demandé par fabrique de Bienne. Connaissances du français, allemand exigées, anglais si possible. Ce poste ne serait confié qu'à une personne énergique et capable, connaissant la boîte, la décoration, les cadrans et le roulement de fabrication.
Adresser offres avec âge, prétentions et références sous chiffre **R 3061 U** à **Publicitas, Bienne.** 4451

DIVERS

PIGNONS

Fabrique bien outillée cherche relations avec fabricants d'ébauches et finissages.
Adresser offres sous chiffre **P 22358 C** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 4443

ACHAT ET VENTE

Nous sortons
commandes importantes
en mouvements, **qualité soignée**
10 1/2 Fontainemelon,
9 3/4 »
6 3/4 » **rectangulaires,**
5 1/2 et **6 1/2 ovales Aurore,** spiral Breguet, balancier coupé.
Faire offres sous chiffre **O 3049 U** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 4450

A VENDRE

aux environs de Bienne, tout près du tramway,
jolie propriété
en très bon état, contenant 2 logements à 4 chambres, petit atelier et avec toutes les dépendances. Eventuellement un logement avec atelier serait à louer. Occasion avantageuse pour **fabricants.**
S'adresser sous chiffre **Q 3057 U** à **Publicitas Bienne.** 4447

Mouvements 10 1/2 et 13 lig. ancre

Faire offre sous **case postale No. 10375** à **La Chaux-de-Fonds** pour mouvements soigneusement terminés, 15 rubis, spiral Breguet, 10 1/2 lig., à sec. (pas Felsa ni Fontainemelon) et 13 lig. Fontainemelon à ponts. 4425

ACHAT ET VENTE

Genre anglais

Disponible de suite, une certaine quantité de montres or 9 et 18 k. de 5 1/4 à 20 lig. Véritable occasion, prix très avantageux, sur lesquels il n'y a pas de droits d'entrée à payer.
Ecrire sous chiffre P 22337 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 4432

Allemagne

Stock 18 lignes galonné, 10 rubis, **à vendre.**
Conditions avantageuses.
Adresser offres sous **P 16119 C** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.** 4439

Addresses wanted of manufacturers specialising in

Nickel screw case pocket watches

of **P 22364 C Publicitas Chaux-de-Fonds.**

Ebauches 5‴ ovale A. S.

2 grosses sont à vendre à prix avantageux. 4442
Sertissage de fabrique.
Assortiments pivotés.
Offres sous **case postale 10593, La Chaux-de-Fonds.**

Boites or 14 kt.

144 carré cambré illusion, 13 lignes, 2 charnières, poids grs. 5,5 à 6,
Mirages 9 et 18 kt., contrôle anglais, en 8 3/4 et et 9 lig.,
à vendre.
Adresser offres s. chiffre **P 22356 C** à **Publicitas, La Chaux-de-Fonds.** 4441

Stock

Mouvements 6 3/4 lig., rect., Felsa, 6 rubis avec marques américaines, sont à vendre à prix avantageux. 4448
Ecrire s. chiffre **T 2700 Sn** à **Publicitas Soleure.**

Demandes d'emplois

Un bon
emboîteur et poseur de cadran
entreprendrait encore quelques cartons, travail sérieux. 4421
Adresse : **Numa-Droz, 25,** 3me étage, **Chaux-de-Fonds.**

STOCK
OR 14 KARAT

5 1/4 lig., rect., 10 formes variées.
10 1/2 lig., ancre, rect., allongé, 6 formes,
à vendre, prix extrêmement avantageux.
S'adr. s. chiffre **J 90552 X Publicitas, Genève.** 4438

Commis

28 ans, bien au courant de tous travaux d'écriture et de manutention des services techniques de la branche horlogère ; bonnes connaissances de comptabilité, correspondance, sténo, 4397
cherche place
Adr. off. s. **J 25888 L** à **Publicitas Lausanne.**

CHINE

Sommes acheteurs lots 11 lig., 3/4 plat., boîtes dorées, anses mobiles, cadr. fantaisie. 4400
Adr. off. s. chiff. **P 22301 C à Publicitas Chaux-de-Fonds.**

Chevalets métal doré, avec et sans émail, pour
Pendulettes
4452 **AGNAN, Chaux-de-Fonds.**

Disponible de suite

144 cal., 8 3/4 lig., or 14 kt., rondes, cal. Felsa, 15 pierres., spiral plat, cad. variés hr., relief, etc., avec ruban noir.
72 cal., 10 1/2 lig., or 14 kt. Fant. carrée et tonneau à cornes, 15 pierres, spiral plat, cadrans variés, avec et sans radium, bracelets cuir.
72 cal., 10 1/2 lig., argent 800, idem, idem. 4449
Qualité absolument garantie.
Prix avantageux.
Offres à **case postale 241 à Granges.**

Vérifiage de pierres fines

Grande précision, travail garanti.
Prix intéressant.
F. Capt-Vionnet & Fils, Brassus. 4287

Fabrique de Pierres fines pr l'Horlogerie

LUTHY & Cie S. A.

PIETERLEN (SUISSE) 3475

— Maison de confiance, fondée en 1875 —

Téléphone 10 **Télégrammes: Luthy, Pieterlen**

Maison renommée par la bienfacture de ses produits.

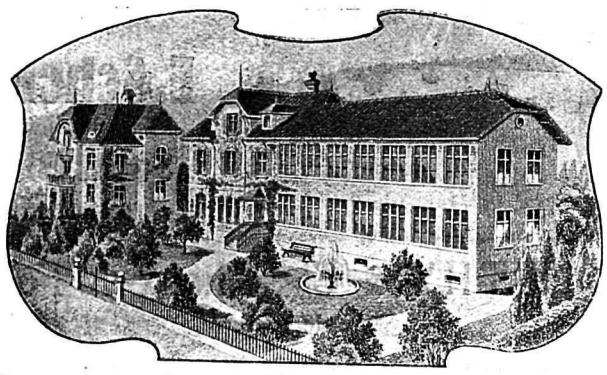

Maison renommée par la bienfacture de ses produits.

Installation spéciale pour l'entreprise de la grande série.

Manufacture de Boîtes de Montres

PAUL BOUVIER

à St-Ursanne

Usine la mieux outillée pour la fabrication en série de tous genres de boîtes de montres soignées nickel, électro et plaqué or garanti 5 et 10 ans.

Savonnettes et **Iépines**, toutes formes et grandeurs

Calottes bracelets tous genres

Boîtes smokings

Boîtes à vis 3447

Calottes portefeuilles, de 10 à 60‴, lunettes à vis et lunettes de formes

Chevalets et **pendulettes** variées

Etuis pour montres automobiles et motos

Etudes et fabrication de pièces spéciales.

SOCIÉTÉ DE

BANQUE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital: Fr. 120.000.000 **Réserves: Fr. 33.000.000**

A partir du 15 décembre 1924:

Obligations (Bons de caisse) pour une durée de **3** à **5** ans, au taux de **5** %

Intérêts semestriels

Titres admis comme placements pupillaires dans le canton

LIVRETS DE DÉPOTS

4% jusq. concurrence de fr. 10.000

Comptes-courants et de crédits

Lettres de Crédit sur la Suisse et l'Etranger.

Valeurs de placement - Achat - Vente

Ordres en Bourses suisses et étrangères

Garde et gérance de titres.

Encaissement de coupons

Location de compartiments de Coffres-forts **(Safe-Deposit)**

Métaux précieux - Achat et Vente

Or, Argent, Platine - Dégrossissage.

Or fin pour Doreurs. Or pour Dentistes. 4359

Fabrique d'Ebauches et de Finissages

F. MATTER

Grenchen (Suisse)

Téléphone 12

6 lig., c. 105
assort. 8 3/4 lig.

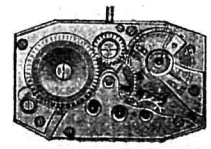

6 3/4 lig. cal. 107, assort. 10 1/2 lig.

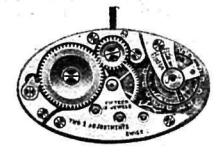

6 1/2 lig. c. 108
assort. 9 3/4 lig.

Interchangeabilité absolue. 4192

A. GROSSERT, Nimra Watch

CRÉMINES (Jura bernois)

SPÉCIALITÉS:

Montres genres allemands, Hollande et Nord

cyl. 11 et 18 lig. à pont et 3/4 platine
ancre 19 lig., 7, 10 et 15 rubis

Genres pour l'Exportation

en tous genres et formes de boîtes, cylindre et ancre, 10 1/2 à 13 lig. qualité courante et bon marché.

Mouvements pour l'Amérique

cylindre et ancre, 10 1/2 lig. 4239

Prix avantageux. **Téléphone 4.** **Qualité sérieuse.**

SCHMUTZ FRÈRES

NIEDERDORF (BALE-CAMPAGNE)

livrent **décolletages** en axes de balanciers, tiges d'ancres, tous les genres en pignons, chaussées, minuterie, etc.

Travail de toute confiance. Livraison prompte.

Pivotages d'échappements. 4124

Demandez prix et échantillons.

Tous les genres ROSKOPF

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

Reconvilier Watch Co S. A. 2902

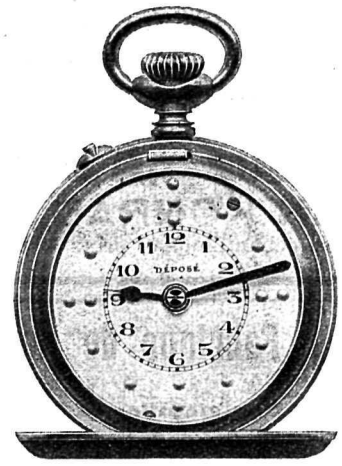

Montres pr dames aveugles

15 lignes 2902

Grandeur naturelle

Tous les genres ROSKOPF

ARBRES DE BARILLETS

de précision — de tous genres — sont livrés rapidement

TAILLAGES 3306

Tiges montées - Couronnes - Rochets - Renvois - Canons

MAEDER & Cie - Tavannes

(JURA BERNOIS)

Notre devise: J P M Toujours mieux !

Marque déposée

Machines automatiques à décolleter
spéciales pour pièces d'horlogerie

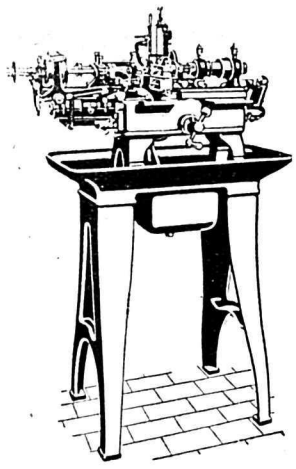

Haute précision

Demandez notre catalogue: 4358

JOSEPH PÉTERMANN

MOUTIER (SUISSE)

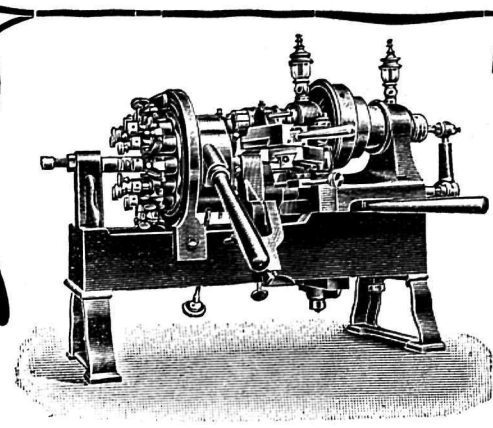

Tours aux Boîtes „Crelerot“

6, 7, 8 pistons

s'adresser au fabricant

E. Schenker

constructeur

Saint-Blaise

Téléphone 139

ou à Messieurs

E. LUTHY & Cie, Chaux-de-Fonds

Rue de la Serre. 4445

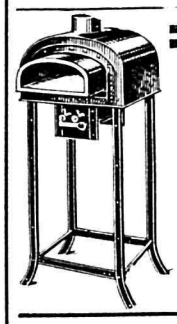

FOURNAISES

à tremper, recuire, émailler.

Chauffage au pétrole ou au gaz.

— **Fours à moufle ou au creuset** —

Pièces de rechange, moufles, brûleurs, carburateurs, etc.

Seul fabricant des fours **système „KRETZ“**

ED. STRAUB, Fabrique de Fours industriels, **Suigen** (Thurgovie)

Premières références. 4322

Fabrique de Boîtes de montres en or

tous genres et tous titres

A. A. LEUBA & Co

Téléphone 12.12 **Rue des Sorbiers 15**

LA CHAUX-DE-FONDS

Prix très avantageux par séries 2577

Disponible:

Mouvements 8 3/4 lignes, avec et sans seconde.
Mouvements 12 lignes, ancre, à seconde.
Calottes 13 lignes, argent 0,925, 10 et 15 rubis.
Calottes 11 lignes, 3/4 platine, argent 0,925 et métal.

Offres sous chiffres **V 2710 Sn** à **Publicitas Chaux-de-Fonds.** 4444

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

LA CHAUX-DE-FONDS

- Siège central à NEUCHATEL -

Succursale au LOCLE

Toutes Opérations de Banque et de Bourse
Change de Monnaies étrangères. Paiements sur Lettres de Crédit.
Achat et Vente de métaux précieux. 3473

Axes de Balanciers
Pignons de finissage à pivots levés
Chaussées et grand'moyennes percées outre
sont livrés rapidement par la

Fabrique „AZURÉA“

CÉLESTIN KONRAD, MOUTIER

Demandez échantillons et prix. — Téléphone 89

Aiguilles lumineuses incassables !

„Garnissage Mapo“ marque déposée

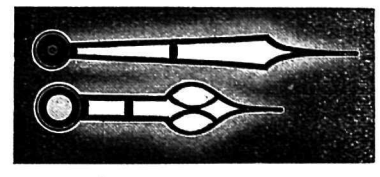

recommandées particulièrement pour l'exportation en tous pays et pour marchands de fournitures. — Nouveaux prix réduits.

Max Pohland, Soleure

seul fabricant. 4347

Posage de radium soigné en tous genres.

Fabrique de Réveils „LOOPING“

Portefeuilles et Réveils de voyages
Chevalets et Pendulettes en tous genres
en Galalithe, Emaux, Argent, Métal, Marbres et Onyx variés.

Demandez les prospectus illustrés.

G. Droz-Meylan, Cormondrèche-Neuchâtel

Téléphone 161 (Suisse)

Fabrique d'horlogerie produisant la montre bracelet, dans toutes les grandeurs, occupant quelques centaines d'ouvriers, engagerait personne capable comme

Voyageur

pouvant également s'occuper de travaux de bureau entre les voyages. 4418

Faire offres détaillées sous chiffres **A 3013 U, à Publicitas, Bienne.**

ACIERS

spéciaux pour l'horlogerie 416

Grands stocks en qualités Sandvik.

NOTZ & Co, BIENNE